



## **CHOISIR LA FSU**

### **POUR VOUS FAIRE ENTENDRE !**

Le 27 mars 2007 vous allez être appelés à voter pour le renouvellement des représentants des personnels au Comité Technique Paritaire Ministériel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (second scrutin).

Ce vote intervient au moment où l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche est posé dans le débat public. Face aux mobilisations des personnels, les choix retenus jusqu'ici par le pouvoir politique organisent le démantèlement du service public d'enseignement supérieur et de la recherche et la précarisation accrue de ses personnels.

#### **Pourquoi voter ?**

Le CTPM est consulté sur :

- ✓ les textes et statuts régissant les établissements,
- ✓ les statuts des personnels,
- ✓ les textes relatifs aux personnels précaires,

Il est informé du bilan du Comité Central Hygiène et Sécurité.

Le CTPM est constitué à parité de représentants de l'administration et des organisations syndicales pour lesquelles vous êtes appelés à voter.

#### **Des représentants FSU pour la défense du service public et des droits des personnels**

Les représentants du personnel au titre de la FSU se battent pour maintenir et renforcer l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur quelle que soit leur origine sociale, pour une recherche indépendante des lobbies politiques et économiques, pour les droits des personnels :

- ✓ contre la mise en cause des garanties statutaires relevant de la Fonction publique d'Etat,
- ✓ contre les mesures de régression salariale, et pour la progression du pouvoir d'achat,
- ✓ contre un système d'évaluation et de notation individuelle qui veut exacerber la concurrence entre collègues au détriment de la mobilisation collective nécessaire à l'accomplissement de nos missions de service public.

Nos élus au CTPM se font les porte-parole des luttes des personnels dans les établissements.

#### ***Le gouvernement n'engage pas le dialogue social, il applique sa politique régressive***

Pour la communication, le gouvernement affiche en permanence sa volonté de « se concerter ». Dans la réalité, il met en application sa politique de démantèlement du service public national malgré l'opposition de la grande majorité des représentants des personnels. Il s'attache, avec l'application de la LOLF et l'autonomie grandissante des Universités, à individualiser les carrières des agents, initiant ainsi des brèches dans les garanties collectives des différents statuts de la fonction publique.

#### **Budget 2007 : l'étranglement !**

Le budget 2007 encourage les emplois précaires. La promesse gouvernementale de créer 3000 postes statutaires ne sera pas tenue, alors que des milliers d'emplois sont indispensables pour répondre aux besoins et résorber la précarité.

#### ***La dégradation des conditions de vie des étudiants et des personnels se poursuit :***

- pour les étudiants, les frais d'inscription, la Sécurité Sociale, la restauration augmentent, mais les bourses et allocations de recherche stagnent,
- pour les personnels des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche, c'est l'accroissement de la précarité au détriment d'emplois stables de fonctionnaires d'Etat et l'alourdissement des charges de travail pour tous.

## ***Contre le démantèlement de l'enseignement supérieur et de la recherche...***

La loi sur la recherche multiplie les structures de décision, de financement et d'évaluation (ANR, AERES, PRES, RTRA, CTRS, etc.) qui dépossèdent, au profit de fondations de droit privé, les établissements et les organismes des moyens de réaliser leurs missions de service public, tout en marginalisant leurs instances représentatives : **cette loi doit être abrogée.**

### **AERES : une évaluation dévoyée !**

L'évaluation, processus légitime et nécessaire dans la recherche, est dévoyée au profit d'un processus d'expertise technocratique. Il ignore les principes fondamentaux de l'évaluation par les pairs, contradictoire et plurielle, par champs disciplinaires, pour instaurer un pilotage par objectif par le pouvoir politique et le lobbying industriel.

### **La logique des pôles d'excellence**

Les réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA), qui ont fait l'objet d'un choix arbitraire du pouvoir, sont basés sur des fondations de droit privé, ne sont pas dotées d'instances représentatives et vont

autoriser une explosion de l'emploi précaire. Ces pôles dits d'excellence vont concentrer l'essentiel des moyens et des financements et déséquilibrer le tissu de la recherche et de l'enseignement supérieur en France.

Déjà nombre d'Ecoles doctorales sont menacées de disparition. C'est l'existence même de toutes les petites universités (Chambéry, Pau...) qui est remise en cause, alors qu'elles participent à l'aménagement équilibré du territoire.

### **ANR : désincarnation de la recherche publique**

L'ANR, loin d'apporter une amélioration au service public de recherche, aboutit à réduire ses missions : ce rouage opaque d'une politique arbitraire de court terme transforme les établissements en agences de moyens, opérant sur projets sans lendemains avec des personnels sur contrats précaires. A moyen terme, c'est l'existence même d'un système public de recherche qui est menacée.

### ***... une autre politique de l'enseignement supérieur et de la recherche est possible !***

- ✓ former plus et mieux, avec des moyens et des mesures adaptés (diversification des filières, travaux en petits groupes, allocations d'études, réflexion sur les contenus,...),
- ✓ porter l'effort de financement de la recherche à hauteur des standards internationaux, en lui consacrant 3% du PIB, en augmentant de 50% le budget de l'enseignement supérieur et en doublant celui de la documentation et de l'information scientifique et technique,
- ✓ démocratiser les structures (universitaires et de recherche), en donnant un pouvoir réel de décision aux personnels
- ✓ développer les emplois de fonctionnaires de l'Etat, permettant de répondre aux besoins en enseignement, en recherche et en personnels IATOSS et de bibliothèque,
- ✓ mettre fin à la précarité avec un plan d'intégration des précaires sur des postes de titulaires.

## **LA FSU, UNE FORCE AU SERVICE DES PERSONNELS**

Engagée en permanence avec les organisations étudiantes pour améliorer le système éducatif, la FSU prendra ses responsabilités et agira dans l'unité inter catégorielle et intersyndicale pour défendre une politique universitaire et de recherche ambitieuse.

La FSU s'oppose aux mesures rétrogrades en cours. Elle défend des valeurs de justice sociale, d'égalité, de solidarité, de transformation sociale.

- **Pour la défense et l'amélioration des carrières des personnels**
- **Pour la titularisation des personnels précaires**
- **Pour le recrutement sur emplois de fonctionnaires, contre le développement des contrats précaires**
- **Pour la défense et la promotion du service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche, dans les universités, les organismes de recherche, les écoles d'ingénieurs, les CHU**

## **Votez et faites voter FSU**

La FSU travaille à la construction de l'unité syndicale sans exclusive. Elle réunit des syndicats qui couvrent l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche : enseignants chercheurs et chercheurs, ingénieurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, de bibliothèque, infirmières, assistantes sociales, enseignants des 1er et 2e degrés. Ce sont :

**SNASUB, SNCS, SNEP, SNES, SNESup, SNICS, SNUAS-FP, SNUIPP, UNATOS.**

Aux élections professionnelles, les personnels ont fait de la FSU la première organisation syndicale dans la Fonction Publique d'Etat.